

CLISSON- FRANCE

COLLEGE CACAULT



Le collège Cacault se situe route de Gorges, à Clisson.

Le projet adopté par le Département de Loire-Atlantique a pour double objectif de réaliser la rénovation énergétique du collège Cacault à Clisson ainsi que de procéder à la réorganisation fonctionnelle des espaces et des liaisons entre eux. L'établissement est aujourd'hui composé d'un ensemble de bâtiments datant de 1967, augmenté d'extensions ajoutées au fil des années et des besoins. Si l'ensemble des bâtiments a déjà fait l'objet d'améliorations énergétiques (changement des menuiseries extérieures, modification du chauffage...), ces dernières ne suffisent plus à atteindre les ambitions environnementales portées par le Conseil Départemental. Une rénovation énergétique est ainsi prévue sur l'ensemble des bâtiments existants pour les inscrire dans ces objectifs.

Par ailleurs, les bâtiments d'origine ont, pour certains, changé d'affectation. Le collège comportait un internat et un externat. Les étages de ces deux ailes sont actuellement affectés aux salles de classe. Or, la distance qui les sépare pénalise considérablement la circulation des élèves, augmentant considérablement leurs temps de déplacement (ou celui de leurs enseignants) aux interclasses. De plus, les classes sont trop petites et les reprises qui permettraient de les porter à la surface demandée, dans des proportions propres à leur usage sont trop coûteuses pour envisager raisonnablement sa réhabilitation.

Enfin, la configuration actuelle des lieux pose des difficultés de surveillance au niveau des accès élèves et des circulations au sein de l'établissement. Difficultés liées, d'une part, aux distances entre bâtiments sur le site, d'autre part du fait que le collège comporte deux accès élèves. Actuellement, ces deux accès sont diamétralement opposés : l'accès des élèves qui arrivent au collège grâce au service de cars scolaires s'effectue au nord, où ils sont déposés pour gagner un portail d'entrée « arrière » situé tout à fait à l'est, et un accès à l'ouest, l'entrée historique du collège, depuis la route de Gorges permettant aux piétons, cyclistes, et transports individuels d'entrer sur le site par l'accès principal de l'établissement.

Maître d'ouvrage DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE

Architecte MABIRE ET REICH ARCHITECTES

Délais 29 Mois

Mission OPC

Surface 6 800 M²

Montant des travaux 9 000 000 € HT

Livraison Décembre 2025

Performances environnementales : RT Existant Globale

